



Rencontres du Réseau National des Aménageurs

Jeudi 4 juillet 2019

Salons de l'Aveyron, 17 rue de l'Aubrac, 75 012 Paris

2ème journée du cycle 2019

Comment relever le défi de la transition environnementale et énergétique en aménagement opérationnel ?

Programme de la matinée plénière : 9h-12h30

9h - 9h30 : Accueil café

9h30 - 9h45 : Ouverture par les co-présidents du réseau national des aménageurs, Aude Debreil (directrice générale de l'EPA Sénart) et Nicolas Gravit (directeur d'Eiffage aménagement).

9h45 – 10h : Quart d'heure d'actualités juridiques de la DHUP.

10h - 11h - Table ronde 1 : Face à l'évolution des mobilités, comment anticiper et gérer dans les projets la transition entre pratiques d'aujourd'hui et de demain ?

A court, moyen et long termes, à quelles évolutions s'attendre en matière de mobilités (voiture, TC, navettes autonomes, véhicules autonomes, modes doux...), et ce en fonction des types de territoires (plus ou moins urbains) ?

Comment les collectivités se projettent-elles et anticipent ? Quelles exigences et incitations fixent-elles ? Quelles orientations donnent-elles aux aménageurs ?

Côté aménageurs, comment se préparer à ces évolutions dans la conception actuelle des projets ? Comment les concevoir évolutifs, articuler les besoins actuels et futurs de mobilités, et gérer la transition entre les deux ? Face aux conflits d'usages que l'on voit déjà apparaître, comment s'adapter et anticiper sur l'avenir ? Quels sont les impacts techniques et financiers sur les projets ?

Animateur : Pascal BERTEAUD, directeur général, Cerema.

Avec les témoignages de :

- **Christophe DIANI, directeur général France-Belgique, Transitec ;**
- **Jean-Michel EVIN, directeur général adjoint à la cohérence territoriale, Grenoble-Alpes Métropole ;**
- **Bernard LACHANA, directeur général, SEM Innovia ;**
- **Benoît LEBEAU, directeur adjoint, EPA Saclay.**

11h – 11h45 - Table ronde 2 : Comment concevoir des projets d'aménagement adaptés aux hausses de températures attendues et comment atténuer le phénomène d'îlot de chaleur urbain ?

Comment concevoir et réaliser des projets d'aménagement qui seront vivables, en intérieur comme en extérieur, face aux hausses de températures attendues, et comment limiter les effets d'îlot de chaleur urbain ?

A l'échelle du projet, quels sont les leviers d'actions, les solutions techniques utilisables et leur efficacité (morphologie urbaine et organisation spatiale des bâtiments, ventilation naturelle de la ville, ombrages, utilisation du végétal et de l'eau, choix de revêtements...) ?

Quelles difficultés peuvent être rencontrées, voire dépassées et comment : celles de l'échelle d'action, celles de la connaissance disponible et à construire (diagnostics, modélisations, simulations, mesures des effets réels, etc), celles des compromis à faire entre de nombreuses contraintes techniques, celles des coûts d'investissement et de gestion, celles des responsabilités des diverses parties prenantes (notamment dans les possibilités de modes de gestion future) ?

Animateur témoin : Karine LAPRAY, gérante, Tribu.

Avec les témoignages de :

- Michel REYNAU, co-gérant, Laboratoire d'écologie urbaine Réunion ;
- Franck BOUTTE, président et directeur de Franck Boutté Consultants ;
- Pierre JOUTARD, directeur général, SPL Confluence.

11h45 – 12h30 - Table ronde 3 : La RSE et l'économie circulaire en aménagement, comment l'aménageur pratique et avec qui ?

RSE et économie circulaire : quelles pratiques peut développer un aménageur à l'échelle de ses projets ? Comment et avec quels partenaires est-ce réalisable ? Qu'est-ce cela suppose pour l'aménageur en matière de méthode, de compétences, de délais, de coûts etc ? Qu'est-ce que cela apporte aux projets, est-ce source d'économies ?

Animateur témoin : Patricia SAVIN, Avocate associée DS Avocats, présidente d'OREE.

Avec les témoignages de :

- Sébastien NERVA, responsable du service innovations, EPA Marne ;
- Franck FAUCHEUX, directeur des Innovations, Eiffage Aménagement ;
- Mohammed HAMAOU, président de l'association Réavie.

12h30 - 14h : Cocktail déjeunatoire sur place

14h : Reprise des trois groupes de travail qui se réuniront en simultané pour approfondir le thème de la journée.

Programme de l'après-midi : 14h – 16h30

GT1 - Thème 2018 : Quels fondamentaux défendre en aménagement ?

Groupe piloté par Anne Blondeau (DGA - Citallios) et Olivier Morlet (Directeur du développement aménagement ADIM Paris Ile-de-France)

Séance du 4 juillet 2019 : Parking en mutation et transition écologique ?

Les villes de demain ont l'impératif de repenser les modes de déplacement et le stationnement. Aujourd'hui certains comportements évoluent, ainsi que les technologies et les acteurs à l'oeuvre. Ces questions ont des impacts financiers et en termes de conception et pour les collectivités, les aménageurs et les constructeurs.

Comment les évolutions en cours ou à venir en matière de mobilité et de stationnement vont-elles impacter l'aménagement ? A quelle échéance et comment gérer la transition ? Le GT1 a choisi de se concentrer sur la question du stationnement. Comment faire évoluer cette infrastructure coûteuse à l'échelle de l'aménagement et de l'immobilier ? Comment gérer la transition ? Stationnement privé, sous-terrain, comment les optimiser et les faire évoluer ? Comment prévoir le stationnement aujourd'hui (tout mode) dans un contexte de fortes évolutions ? Quelles solutions possibles ? A quelle échelle ? Comment optimiser et faire évoluer les parkings existants publics comme privés ?

Avec les témoignages de :

- Eric GANTELET, Sareco ;
- Carmen SANTANA, Archicubik (sous réserve) ;
- François LAURENT, SEM Plaine Commune Développement ;
- Thierry PONTILLE, Indigo.

GT2 - Thème 2018 : Quels renouvellements de la filière de l'aménagement ?

Groupe piloté par Anne Fraisse (Directrice du développement - Europolia) et José-Michael Chenu (Directeur Développement Urbain – Vinci)

Séance du 4 juillet 2019 : Comment répondre aux enjeux de la TEE en périurbain ?

Mode d'urbanisation considéré comme fortement consommateur d'espace, énergivore et renforçant les logiques individuelles, le développement des espaces périurbain est également à l'origine de charges directes et indirectes pesant de plus en plus sur les familles. Les espaces périurbains, du fait d'une plus grande dépendance aux produits pétroliers doivent s'inscrire pleinement dans la transition environnementale et énergétique (TEE).

Pourtant les aménageurs n'ont jusqu'à présent que peu investi ces territoires et les pratiques d'aménagement ont été globalement similaires pendant des décennies. Finalement les efforts relatifs à la TEE, notamment en termes de financements, ont porté sur les agglomérations au sens large, alors même que par leur superficie, le nombre d'habitants concernés et les impacts portés à l'environnement, les enjeux de la TEE sont au cœur de ces territoires périurbains.

Le groupe de travail, après un cadrage général des enjeux du périurbain abordera la question du développement d'un modèle d'aménagement durable et viable économiquement sur ces territoires avec comme question sous-jacente jusqu'où tirer l'exemplarité à des coûts abordables. Nous nous interrogerons sur la capacité de ces espaces à devenir un démonstrateur pour la TEE avec un focus sur la question énergétique (production in situ) et l'approche par services.

Avec les témoignages de :

- François MENARD, responsable de programmes de recherche au Puca ;
- Adrien GROS, directeur de l'aménagement urbain - AQUITANIS ;
- Hervé AMBAL, architecte-maître d'œuvre, agence AR357 ;
- Mirko TARDIO, agence DJURIC-TARDIO architectes, en binôme avec Marie-Françoise GUYONNAUD, SMART USE ;
- Dominique LACAZE, déléguée au développement régional, Groupe La Poste.

GT3 - Thème 2018 : Comment utiliser les cadres de travail coopératifs et juridiques ?

Groupe piloté par Camille Roccaserra (Responsable du département Aménagement- Fédération des EPL) et Yann Le Corfec (Directeur juridique – UNAM)

Séance du 4 juillet 2019 : Entre règles, contrats et labels, quels leviers actuels et futurs sur la TEE ?

Le groupe de travail questionne les leviers juridiques, contractuels et incitatifs, actuels de la transition énergétique et environnementale selon les échelles urbaines et le système d'acteurs. Attentif aux évolutions en cours, il propose de se projeter vers le cadre juridique et contractuel de demain, que les aménageurs devront s'approprier, et de mettre en débat les évolutions attendues pour adapter la ville au changement climatique ou l'atténuer.

En effet, les collectivités hybrident de plus en plus les planifications de l'urbanisme et du climat, en application de la Loi de transition énergétique (décrets en 2016). Les premières OAP air-énergie-climat à décliner dans les opérations apparaissent. En parallèle, les initiatives des aménageurs, souvent labellisées, engagent et approfondissent la transition des villes (EcoQuartier, HQE aménagement®, BREEAM®, LEED®, BiodiverCity™). Dans un avenir proche, l'enjeu de massifier et d'accélérer la transition énergétique et environnementale interroge les équilibres entre approche volontaire portée par les labels et approche réglementaire.

Quelles sont les obligations juridiques pour les aménageurs dès aujourd'hui et pour demain ? Quelles évolutions les aménageurs devront-ils intégrer ou accompagner dans les projets urbains, suite au renforcement de la planification énergétique et climatique ? Quelles sont les attentes des collectivités locales par rapport aux aménageurs ? Les démarches de certification, les labels ou les expérimentations en aménagement urbain aident-elles à avancer sur l'adaptation au changement climatique ? En quoi ? Quels outils aux mains des aménageurs ? Quels impacts sur le modèle économique de l'aménagement ?

Avec les témoignages de :

- Bertille FEGER, directrice des opérations, Icade Promotion, ZAC du Plessis botanique (La Riche) ;
- Clément MIGNIER, directeur, Société d'Équipement de Touraine (sous réserve) ;
- Jean-Christophe VISIER, directeur de la Prospective, CSTB, projet de recherche Quartier E+ C- ;
- Laurent LE CORRE, responsable Service Montages Juridiques Opérationnels, SCET ;
- Une collectivité à confirmer.

*Cette journée est organisée par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, avec le soutien technique du CEREMA et l'appui de la SCET, sous la direction des membres aménageurs du comité directeur du RNA.
Elle est co-financée par le ministère et Eiffage aménagement.*



www.reseanationalamenageurs.logement.gouv.fr